

DEMANDE D'AUTORISATION

AU TITRE DU CONTRÔLE DE
CONCEPTION DES FILIÈRES
D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier :

Commune :

Dossier déposé le :

Accompagne-t-il une demande de PC ? OUI NON

Si oui, n° du permis de construire :

Cet imprimé doit être déposé au SPANC signé du demandeur, préalablement à tous travaux.

Il servira au contrôle de conception de votre projet d'assainissement, en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art L. 2224-8 et L. 2224-10), et de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Ce contrôle sera effectué par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Il sera suivi d'un contrôle de réalisation afin de vérifier la bonne exécution des travaux.

Ensuite un contrôle sera effectué tous les 10 ans pour vérifier le bon état de fonctionnement et le bon entretien des installations d'assainissement autonome.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom et prénom ou raison sociale : Tél. :

Adresse actuelle :

Adresse de la réalisation de l'assainissement :

Parcelles cadastrales, n° et sections :

Nom et adresse de l'installateur :

Superficie de la parcelle : m²

Est-ce : une maison individuelle ou un autre immeuble

Est-ce : une construction neuve ou une transformation

Destination des locaux à desservir : résidence principale résidence secondaire

autre :

Nombre de pièces principales* : Nombre d'usagers :

Alimentation en eau potable : distribution publique puits privé

Y a-t-il un puits dans le rayon de 35 mètres de l'assainissement (fosse comprise) ? OUI NON

Remarque : si oui, le pétitionnaire devra fournir une attestation de non utilisation pour la consommation humaine du propriétaire du puits ainsi qu'une pièce justificative de son raccordement à la distribution publique (ex : facture d'eau).

*Nombre de pièces principales = (pièces de plus de 9 m² hors salle de bain, séjour, cuisine) + 1



DÉFINITION DE LA FILIÈRE D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Votre assainissement a-t-il déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation en Mairie (après 1998)

OUI Numéro de dossier : NON

Votre projet est-il défini :

par une étude particulière de définition de filière réalisée par un bureau d'études

par l'indication de la filière à mettre en oeuvre précisée par une étude spécifique disponible en Mairie (*étude d'état des lieux de l'assainissement autonome*)

par un installateur après l'accord du technicien du SPANC (uniquement autorisé dans le cas de réhabilitation)



CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROPOSÉE

1°) PRÉTRAITEMENT

- fosse toutes eaux - volume :
- bac dégraisseur (recommandé lorsque la fosse est à plus de 10m de la maison)
- autres :

2°) TRAITEMENT

soit traitement par filière traditionnelle

- épandage souterrain : nombre de tranchées :
- (ou tranchées d'infiltration) longueur totale d'épandage : mètres
- filtre à sable drainé : surface : m²
- autres :

soit traitement par dispositifs agréés par le ministère en charge de l'écologie et de la santé

- Modèle :
- Numéro d'agrément :
- Nombre d'équivalent habitant (EQH)

3°) LIEU DU REJET DES EAUX TRAITÉES

- zone d'infiltration : (surface).....m²
- Cette solution est à privilégier lorsque la surface disponible de la parcelle est suffisante et que l'aptitude permanente du sol à l'infiltration est satisfaisante.
- milieu superficiel (réseau pluvial, fossé...)
- autres :

autres (nécessite une demande de dérogation du SPANC) :

.....



ENGAGEMENT

Le demandeur et l'installateur s'engagent sous leur responsabilité à respecter les caractéristiques de l'installation décrite ci-dessus, telles qu'elles auront été acceptées.

A : le :
Signature du demandeur :

A : le :
Signature de l'installateur (facultative) :

AUTORISATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE AU TITRE DU CONTRÔLE DE CONCEPTION

Cadre réservé à l'administration

A : le : Signature :